

The *Apocryphon Iohannis*, though now only extant in Coptic, was certainly a Greek work. The 'Gnostics' among whom Epiphanius lived, from whom he heard the name 'Barbēro or Barbēlo', lived in Egypt but must have been a Greek-speaking community. These are exactly the syncretic circles from which come the Greek and semi-Greek magical papyri, to which Prof. Schmidt appeals, and it does not seem to me unreasonable to look for an ultimate Egyptian derivation for this name. It comes into the Coptic text of *Pistis Sophia* as a proper name, just as *Aberamenthō* does, and all sense of its etymology must have been lost.

Should this derivation of 'the Barbelo' be accepted the difference between Alexandrian and native Egyptian thought comes out more strikingly than ever. To Valentinus the first thing produced by the primordial undifferentiated Deep was an *ἔννοια*, a Notion; to the Egyptians it was a Seed.

F. C. BURKITT.

NATALE PETRI DE CATHEDRA.

La plus ancienne mention que l'on ait de la fête de la chaire de saint Pierre est celle qui se lit dans la *Depositio martyrum* du chronographe romain de 354, établi par Furius Dionysius Filocalus :

VIII Kal. Mart. natale Petri de cathedra.

Cette *Depositio martyrum* est elle-même antérieure à 354, elle a dû être dressée en 336.¹ Nous aurions ainsi une attestation de la fête de la chaire de saint Pierre, l'année qui suit la mort du pape Silvestre. Cette fête, celle de Noël exceptée, est la seule qui, dans ce calendrier de l'Église romaine, ne soit point un anniversaire de martyr.

L'origine de cette fête de la chaire de saint Pierre du 22 février est inconnue. De ce que cette date était celle de l'anniversaire des défunts de chaque famille,² *Caristia*, *Cara cognatio*, on a conjecturé que l'Église romaine avait voulu substituer une fête chrétienne à la fête païenne. Mais à ce compte l'Église romaine aurait eu bien d'autres fêtes païennes à démarquer. La conjecture ne s'impose donc pas. Le 22 février était-il l'anniversaire d'une déposition ayant quelque rapport avec l'apôtre

¹ L. Duchesne *Liber pontif.* t. I pp. vi-vii. Le texte de la *Depositio*, *ibid.* pp. 11-12, et dans H. Lietzmann *Die drei ältesten Martyrologien* (1903) pp. 3-9.

² Le chronographe de 354 le mentionne au 22 février sous le nom de *Caristia*. Le calendrier de Polemius Silvius, en 448-449, porte au 22 février : 'Depositio sancti Pauli et Petri. Cara cognatio ideo dicta, quia tunc etsi fuerint vivorum parentum odia, tempore obitus deponantur.' *C. I. L.* t. I p. 336 et 337. La *Cara cognatio* est signalée par Tertullien, *De idololat.* 10 (éd. Reifferscheid-Wissowa, p. 40).

Pierre? Nous ne savons, en dépit d'une indication de Polemius Silvius, évêque de Sedunum (Sion) au v^e siècle.

La fête de la chaire de saint Pierre du 22 février était une fête née à Rome et propre à Rome. Elle ne fut point adoptée en Afrique: elle ne figure pas au Martyrologe (vi^e siècle) de l'Église de Carthage.¹ On n'en trouve pas trace dans la liturgie ambrosienne. Elle est inconnue en Orient. Mais, au vi^e siècle, elle était célébrée en Gaule, témoin le canon 22 du concile de Tours de 567, qui la désigne sous le nom de *festivitas cathedrae domni Petri apostoli*, avec défense aux fidèles d'offrir à pareil jour '*cibus mortuis*', survivance de la *Cara cognatio* païenne.²

En Gaule, vers le même temps, se plaça un dédoublement de la fête de la chaire de saint Pierre. Comme, en effet, le 22 février était exposé à tomber en carême, les pays gallicans, soucieux de ne pas célébrer de fêtes en carême, reportèrent celle du 22 février au 18 janvier.³ Puis, le 18 janvier étant la fête de la chaire de saint Pierre à Rome, on imagina de faire du 22 février la fête de la chaire de saint Pierre à Antioche. On a pour témoin de cette évolution le Martyrologe hiéronymien, qui, comme on sait, remploie un calendrier romain arrêté à l'année 422 environ, mais notablement antérieur; la tradition manuscrite du Martyrologe hiéronymien, par ailleurs, dérive de deux recensions successives constituées à Auxerre, la plus ancienne des deux remontant à l'extrême fin du vi^e siècle.⁴ Or le Martyrologe hiéronymien, tel qu'il fut établi vers 422 en Italie, dans ce qu'on appelait alors l'Italie, c'est à dire la région de Milan et d'Aquilée, n'a dû connaître encore que la fête du 22 février, comme l'a bien vu Mgr Kirsch.⁵ Le Martyrologe hiéronymien, au contraire, tel qu'il fut compilé à Auxerre, à la fin du siècle suivant, place au 18 janvier un anniversaire qu'il dénomme '*Romae, cathedra sancti Petri apostoli*', et aussi '*Cathedra Petri in Roma*', et enfin '*Dedicatio cathedrae sancti Petri apostoli qua primo Romae sedit*'.⁶ Et il place au 22 février un anniversaire '*Cathedrae sancti Petri apostoli quam sedit apud Antiochiam*', et '*Cathedra Petri in Antiochia*'.⁷ Nous avons bien affaire à une innovation liturgique des pays gallicans, et nous pouvons négliger cette distinction de la chaire de Rome et de la chaire d'Antioche, parce que tardive.

Tous ces faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Autre est la question de savoir à quoi se rapporte le *Natale Petri* de

¹ Lietzmann, pp. 6-8.

² Mansi *Concil.* t. ix p. 803.

³ L. Duchesne *Origines du culte chrétien* ² (1898) p. 268.

⁴ L. Duchesne, 'Sur le Martyrologe dit de saint Jérôme', *Miscellanea Geronimiana* (1920) pp. 219-226.

⁵ P. Kirsch *Der Städtromische christliche Festkalender im Altertum* (1924) p. 139.

⁶ Kirsch, p. 128.

⁷ *Ibid.* p. 139.

cathedra. Mgr Duchesne à écarté avec une parfaite raison la théorie qui voulait voir un lien entre ce *natale* et le culte de la relique vénérée aujourd'hui encore à Rome sous le nom de chaire de saint Pierre : ce culte n'est attesté pour la première fois qu'au temps du pape saint Grégoire et de la reine Théodelinde.¹ Mgr Duchesne, après avoir rejeté la théorie susdite, ne s'est pas étendu sur le sens à donner à ce *Natale Petri de cathedra*. Cette fête, dit-il simplement, 'avait pour objet de solenniser le souvenir de l'inauguration de l'épiscopat ou de l'apostolat de saint Pierre'. On peut, je crois, apporter à cette vue des précisions, et je vais essayer de le faire.

Parmi les sermons pseudo-augustiniens, il en est deux composés pour la fête de la chaire de saint Pierre, qui tous deux s'appliquent à détourner les fidèles de la pratique de l'offrande de vivres aux morts, pratique caractéristique de la *Cara cognatio*. Nous avons ainsi l'indice que ces deux sermons sont prêchés un 22 février, et qu'ils sont d'un pays où la fête du 18 janvier n'était pas connue encore. On pourra les dater du ^ve siècle.

Voici comment le premier de ces deux sermons s'explique sur la chaire de saint Pierre :

Institutio solemnitate hodiernae a senioribus nostris cathedrae nomen accepit, ideo quod primus apostolorum Petrus hodie episcopatus cathedram suscepisse referatur. Recte ergo Ecclesiae natalem sedis illius colunt, quam apostolus pro Ecclesiarum salute suscepit, dicente Domino: *Tu es Petrus* . . . Quod natalis ergo cathedrae hodie colitur, sacerdotale honoratur officium. Sibi hoc Ecclesiae praestant quibus necesse est ut tanto plus habeant dignitatis, quanto sacerdotale officium plus honoris.¹

Nous avons là le nom de la fête, *natalis cathedrae*, le *natale* de la chaire de Pierre. En ce jour, Pierre, le premier des apôtres, a reçu du Seigneur l'investiture de l'épiscopat, *episcopatus cathedram*, quand le Seigneur lui a dit: Tu es Pierre. Nous ne pourrions souhaiter davantage de précision : le 22 février est l'anniversaire du *Tu es Petrus*, l'inauguration de l'épiscopat du premier des apôtres.

Le second sermon énonce que la fête du 22 février tombe quelquefois en carême. Pas n'est question de la transférer, et notre sermon ne voit aucune difficulté à la célébrer '*inter ipsa ieiuniorum initia*'. Voici son début :

Quamvis solemnitas festivitatis hodiernae a nobis merito honoretur, quia dum natalem cathedrae colimus episcopatum Petri apostoli veneramus, tamen quaecumque intra quadragesimae dies haec solemnitas venerit, facere eam nobis debet sanctorum dierum reverentia gratiorem. Bene enim natalem cathedrae inter ipsa

¹ Duchesne *Origines* p. 269.

² *Serm.* CXC, 1, de l'*Appendix Augustin.*

ieiuniorum initia nobis Deus praestitit, ut dies quae prius erat intemperantiae nunc sit sobrietatis . . .¹

Ici encore la fête est dénommée *natalis cathedrae*, et vouée à honorer l'épiscopat de l'apôtre Pierre.

Dom Morin a publié en 1896 un sermon inédit pour la fête de la chaire de saint Pierre, qu'il estime ne pas pouvoir être postérieur de beaucoup au v^e siècle. Ou pourrait même penser à la première moitié du v^e siècle, ce sermon étant contemporain de la visite à Rome d'un empereur dans lequel il est permis de reconnaître Valentinien III ou Honorius.

Ille (Petrus) enim, cui a Christo claves datae sunt regni caelorum, cui ligandi solvendique potestas a Deo commissa fuit, tam magnum privilegium specialiter in sua persona suscepit, ut tamen hoc generaliter in Dei Ecclesia sua virtute transmitteret. Unde diem quo apostolatum vel episcopatum ore Christi indeptus est, hunc esse quo ei cathedra commissa est, non inconvenienter accipimus . . . Ex hac cathedra nostrae Ecclesiae id est catholicae prolatam institutionem cognoscimus, congaudemus, credimus et confitemur.²

Pierre a reçu le pouvoir des clés pour le transmettre à l'Église. Le jour où le Christ le revêt de l'apostolat ou de l'épiscopat est le jour où la *cathedra* lui est donnée. De cette *cathedra* procède tout l'ordre de notre Église catholique.

Ainsi s'éclaire bien le sens du *Natale Petri de cathedra* : c'est l'anniversaire de la collation à Pierre de sa *cathedra* d'évêque au jour où le Sauveur prononce le *Tu es Petrus*.

Aux trois sermons que nous venons de citer, on voudra bien joindre les textes liturgiques que le sacramentaire de Bobbio donne à la fête de la chaire de saint Pierre. S'il est vrai que ce sacramentaire procède de la liturgie romaine du v^e siècle, nous aurions dans l'inspiration de ces textes un rappel de la signification donnée à Rome à la fête du 22 février.

Beatissimi Petri apostoli sollemnissimum diem, in quo omne ius gentium iudaeorumque sortitus est, quem diem ipsa divinitas consecravit delegando caelorum claves, vel pontificalis cathedrae contulit dignitatem . . .

Deus, qui hodierna die beatum Petrum post te dedisti caput Ecclesiae, cum te ille vere confessus sit, et ipse a te digne praelatus sit . . .

Vere dignum et iustum est omnipotens Deus, qui dives infinitae clementiae copioso munere plasmam tuae creaturae in tantum dignaris erigere, ut vernaculo limi compatiens homini de terrena compage

¹ *Serm.* CXCI, 1.

² *Revue bénédictine*, 1896, pp. 343-345. Dom Morin *Études, textes, découvertes* t. 1 (1913) pp. 34-35.

claves caeli committeres, et ad iudicandas tribus solium excelsae sedis in sublimi conponeres. Testis est dies hodierna beati Petri cathedra episcopatus exposita, in qua fidei merito, revelationis mysterium fidei Filium Dei confitendo, praelatus apostolus ordinatur, in cuius confessione est fundamentum Ecclesiae . . .¹

La fête de la chaire de saint Pierre est l'anniversaire du jour où l'apôtre a reçu tous pouvoirs sur les gentils comme sur les juifs, où il a reçu du Sauveur les clés des cieus et l'investiture de l'épiscopat, *pontificalis cathedrae dignitatem* ; le jour où il a été fait *caput Ecclesiae* ; le jour où a été établi pour lui le *solium excelsae sedis*, la *cathedra episcopatus*. Ainsi parlait-on avant que ne se fut produite l'innovation des deux fêtes, 18 janvier et 22 février, en pays gallicans.

En pays wisigothiques on avait accueilli la fête du 22 février, et l'on s'y tint persévéramment, comme en témoigne la liturgie mozarabe, qui n'a connu pour la fête de la chaire de saint Pierre que celle du 22 février.² Les textes liturgiques qui appartiennent à cette fête sont sensiblement moins anciens que ceux du sacramentaire de Bobbio : il est fait allusion dans l'*inlatio* à l'établissement de la chaire de Pierre à Rome, et seulement dans la première oraison on trouve une réminiscence de la collation à Pierre de l'épiscopat :

Diem hanc qua beatissimo Petro, apostolorum omnium principi, Ecclesiae in se primum Christi electione fundatae et cathedra commissa est et caterva . . .³

Les pays gallicans plaçaient au 25 janvier la fête de la conversion de saint Paul.⁴ Cette fête n'est pas une fête romaine, elle est proprement une fête des pays gallicans, comme en témoignent les recensions gallicanes du Martyrologe hiéronymien : '*Romae translatio et conversio Pauli apostoli in Damasco*', porte le ms. de Berne.⁵ (Entendez : *in Damasco*.) Le mot *translatio* ne répond à aucun souvenir romain.⁶ Mgr Kirsch propose de voir dans le mot *translatio* un synonyme, un doublet, de *conversio*. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que la fête ne soit la fête de la conversion de l'apôtre.

¹ *P. L.* t. lxxii p. 473. On retrouve pour une part les mêmes formules dans la messe de la même fête, du *Missale gothicum* (*ibid.* pp. 256-257). Ce sacramentaire (fin du viii^e siècle) est gallican, mais il contient beaucoup d'éléments romains, et la fête du 22 février en serait un. — Le sermon *In cathedra S. Petri* attribué à saint Léon (*P. L.* t. liv, p. 505-508), ne paraît pas antérieur au xi^e siècle, mais il peut être romain. Il voit dans la fête de la chaire l'anniversaire de l'inauguration de l'épiscopat romain de St Pierre.

² M. Férotin *Liber Mozarabicus sacramentorum* (1912) p. xlvi.

³ *Ibid.* p. 140.

⁴ La liturgie mozarabe, qui n'a pas adopté la fête du 18 janvier, a cependant adopté la fête du 25. Férotin, p. xlvi.

⁵ Kirsch, p. 131.

⁶ *Ibid.* p. 133.

Mais on comprend alors que, si les pays gallicans ont établi cette fête du 25 janvier, c'est qu'ils avaient celle du 18 janvier. Ils fêtaient le 18 l'anniversaire de l'épiscopat ou de l'apostolat de saint Pierre, et à l'octave du 18, qui est le 25, ils célébraient l'anniversaire de l'appel de saint Paul à l'apostolat. Les deux fêtes vont de pair : la signification de l'une éclaire la signification de l'autre.

PIERRE BATIFFOL.

OPTATUS: AN ADDENDUM.

WHEN writing my paper on Optatus (xxvi 37-44) I was unaware that Heinrich Schrörs had recently studied the same documents in his article *Drei Aktenstücke in betreff des Konzils von Arles. Textverbesserungen und Erläuterungen* (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte* xlii. *Kanonistische Abteilung* xi. Weimar, 1921, 429-439). I desire very briefly to comment on that article so far as it concerns the argument of my own paper.

(i) Schrörs accepts, as I would do, the MS reading 'episcopī urbis Romae': he notices that the imperial summons to the Council in Rome¹ is addressed Μιλτιάδη ἐπισκόπῳ Ῥωμαίων καὶ Μάρκῳ and contains the words ὑμῶν παρόντων ἀλλὰ μὴν καὶ Περεκίου καὶ Ματέρνου καὶ Μαράνου τῶν κολλήγων ὑμῶν and also speaks of the bishops at the Council as κολλήγας ὑμῶν. He concludes from this that Marcus must have been, like Miltiades, a bishop, and, since his name is joined with that of Miltiades in the address of the letter, that Marcus must have been a bishop in Rome. He thus infers that Marcus was consecrated as 'Hilfsbischof' for Miltiades, who may have been old and in poor health (he died shortly after on Jan. 11, 314), that Marcus, in fact, occupied the position of the present 'Kardinalvikar'. I find it difficult to accept this explanation: Schrörs contends that Marcus is not given the title of bishop in the address of the letter because 'Markus hatte keinen selbstständigen Bischofsitz, und Miltiades war der eigentliche Bischof von Rom, weshalb sein Name mit diesem in allerengster sozusagen eine Amtsperson bildender Verbindung auftritt'. But, if this is so, why should Constantine a few months later speak of Miltiades and Marcus as 'episcopī urbis Romae' in his letter to Aelafius? If Marcus was the leading presbyter at Rome, as Langen suggested,² Constantine in 313 could surely speak of bishops as being his *colleagues* in the Christian hierarchy: it would appear

¹ Eusebius *H. E.* x 5, 18-20; Hans von Soden *Urkunden zur Entstehungsgeschichte des Donatismus*, Bonn, 1913, No. 12.

² *Geschichte der röm. Kirche* i (1881) 391.